

ANNEXE 1

suite à délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2017

Indemnités forfaitaires

Catégorie 1	Jauge <20	20<jauge<49	50<jauge<90	90<jauge<150
Pénalité nettoyage salle, cuisine, WC, extérieurs privatifs	50 €	75 €	75 €	100 €
Pénalité nettoyage électro-ménager	50 €	100 €	100 €	100 €
Salle non rangée (tables, chaises...)	25 €	50 €	50 €	70 €
Traces aux murs, aux plafonds (Tâches, scotchs...)	35 €	35 €	35 €	35 €
Casse ou disparition interrupteur, prise de courant, poubelle, balai, plaque plafond, tapis de sol (par unité)	20 €	20 €	20 €	20 €
Détérioration cloison, murs (trous...), table non réparable (par unité)	150 €	150 €	150 €	150 €
Détérioration mineure table réparable (par unité)	50 €	50 €	50 €	50 €
Casse chaise, portant, autre mobilier, accessoire salle (par unité)	50 €	50 €	50 €	50 €
Casse/détérioration équipement sanitaire (Lavabo, WC), radiateur, extincteur	200 €	200 €	200 €	200 €

Détérioration électroménager	Coût de la réparation ou du remplacement selon l'ampleur de la dégradation	Coût de la réparation ou du remplacement selon l'ampleur de la dégradation	Coût de la réparation ou du remplacement selon l'ampleur de la dégradation	Coût de la réparation ou du remplacement selon l'ampleur de la dégradation
Non-respect des horaires des états des lieux	100 €	100 €	100 €	100 €
Perte de clé de la salle	100 €	100 €	100 €	100 €
Poubelles non gérées	30 €	30 €	30 €	30 €
Catégorie 2	Jauge <20	20<jauge<49	50<jauge<90	90<jauge<150
Non-respect d'une règle des articles 2, 5, 6, 9 et autres points de l'article 11 du règlement intérieur non listé en catégorie 1	100 €	200 €	300 €	500 €
Montant Indemnités Forfaitaires cumulées (2 règles ou plus catégorie 2)	200 €	300 €	400 €	700 €

Les indemnités forfaitaires catégorie 1 et catégorie 2 s'additionnent, à concurrence des maximums suivants :

	Jauge <20	20<jauge<49	50<jauge<90	90<jauge<150
Cumul maximum des indemnités catégorie 1 + catégorie 2	300 €	500 €	700 €	1200 €